

Réunion de la commission Festivité et Cérémonies

Date : mercredi 21 octobre 2020 à 19h30

Objectif : organisation des festivités à venir

Rédactrice : Audrey

Présents : Jean-Paul, Yannick, Raïssa, Céline, Audrey

St Martin : peut on maintenir cet événement dans le respect des conditions sanitaires actuelles ?

Date prévue le 10 novembre

L'ensemble des membres présents pensent qu'il faut essayer, après lecture par Jean Paul des dernières informations fournies par la gendarmerie de Watten, l'événement peut, pour le moment, toujours se tenir sous certaines conditions :

- Un sens de circulation dans la salle de sport
- Pas plus de 1000 personnes
- 4m²/personne
- Pas de mise en place de buvette ou restauration
- Présence de gel hydro
- Port du masque obligatoire

L'idée est donc de maintenir l'événement avec dépôt par les enfants de leur betteraves/légumes sculptés suivant un sens de circulation matérialisé à l'aide de barrière notamment, puis les enfants se dirigent vers la sortie de la salle ou l'on distribue des flambeaux aux adultes, rencontre avec l'âne et défilé, masqué, dans les rues. Au retour aucun « pot » n'est autorisé mais on peut facilement imaginer distribuer un follaert et une briquette de jus d'orange qui ne devront pas être consommés sur place.

Si les choses ne changent pas, un affichage sera mis en place dans le village (mairie, boulangerie, médiathèque, salle de sport) début novembre ainsi qu'une distribution de flyers, peut être au niveau de l'école.

Cérémonie du 11 Novembre : le public n'est malheureusement pas autorisé en nombre, pas d'appel aux enfants cette année.

Toutefois cette cérémonie se tient sur la place du village, il n'est donc pas possible d'interdire aux personnes présentes de rester si elles le souhaitent, le port du masque et la distance physique devront de ce fait être rappelés.

Pyjaconte : prévu le 19 décembre sur inscription.

Après réflexion la distribution des flyers devrait se faire dans toutes les boîtes aux lettres du village + affichage aux différents endroits habituels.

Le pyjaconte aura lieu à la médiathèque de 17h à 20h environ avec une disposition en arc de cercle, par groupe d'une dizaine d'enfants. Les enfants sont invités à venir en pyjama avec leur doudou, les parents aussi s'ils le souhaitent 😊.

Malheureusement aucune distribution de chocolat chaud n'est possible.

Réunion des présidents d'association : le 14 novembre à 10h30.

Invitation par courrier. Ils devront se munir du planning prévisionnel de leur manifestation 2021.

On pourra leur présenter l'inventaire du matériel disponible à Cappellebrouck : jeu de lumière, chaises, tables, sono

Il faudra d'ailleurs mettre en place une charte de prêt de matériel afin d'éviter de récupérer le matériel dans un état lamentable à l'avenir.

Application « Cappellebrouck » : Yannick a réussi à négocier une appli qui coûte habituellement 3600€ à 1800€ soit 50% d'économie, cette offre n'est valable que jusqu'au 30 octobre, la réponse doit donc être donnée rapidement. L'engagement est d'un an.

Son contenu : un agenda, les réseaux sociaux, l'actu, ma mairie et un onglet signalements.

Charte de la vie associative : elle a été validée par les adjoints et le maire, elle permet de rappeler les fondamentaux d'une association, elle représente un engagement moral entre les parties.

Bulletin d'information : En charge : Yannick, Valérie, Mathilde et Jean Paul mais les autres élus voulant participer sont les bienvenus.

Différents axes à aborder : changement de nom, quelles informations ? publication d'un journal pour le mois de décembre ?

Aujourd'hui le village possède la page Facebook (info de la commune), le site internet (qui va plus dans le détail avec par exemple la publication d'un arrêté complet), et prochainement l'appli (avec par exemple la possibilité de communiquer sur un dysfonctionnement d'un lampadaire grâce à l'outil signalement de l'appli)

Culture / Voirie : Yannick nous informe qu'une association au nom difficilement prononçable pour les non-initiés ANVT (Akademie voor Nuuze Vlaemsche Tael) nous offre la possibilité de mettre des plaques jaunes avec le lion des Flandres dessus sur les rues en straeete de notre village et ce gratuitement.

Divers : Il y a eu récemment une réunion commission finance, certains d'entre nous sont intéressés par ces sujets pour pouvoir parfois mieux comprendre tout simplement ou pouvoir exprimer un point de vue sans pour autant avoir un droit de vote évidemment.

Néanmoins le fait que l'agenda ne soit toujours pas mis en place alors que Mailo nous le permet par exemple n'a pas permis aux élus qui le souhaitent d'y assister, il serait donc bien d'y remédier rapidement.

Lorsque nous nous sommes tous lancés dans l'aventure pour la commune, il a été dit à plusieurs reprises que toutes les réunions étaient ouvertes même s'il est évident que nous ne pouvons assister à toutes, il est important de rester une équipe et d'offrir cette possibilité.

Agenda :

02 novembre 18h00 : commission vie associative (St Martin)

16 novembre 18h00 : commission culture

23 novembre 18h00 : commission communication